CHRONIQUE RÉGIONALE

Le nouveau mode de distribution des langes de laine

Dorénavant, les langes de laine ne pourront plus être vendus que contre bons de bons d'achat délivrés à cet effet par les mairies. Les tickets détachés des cartes de tapisserie ou d'enfants du bas âge ne pourront donc plus servir à l'acquisition des langes de laine.

D'autre part, l'obtention d'un bon d'achat pour un lange de laine permettra au bénéficiaire de s'inscrire chez le commerçant de son choix. Ce commerçant sera donc tenu de prendre la commande de son client, même s'il ne dispose d'aucune réserve en magasin.

Les dispositions sont destinées à permettre, dans les moindres délais, la répartition de produits qui ont été fabriqués.

Le recours à de semblables procédures devient de plus en plus souhaitable, si l'on veut que les produits fabriqués actuellement pour satisfaire les besoins prioritaires aillent, effectivement, aux consommateurs auxquels ils sont destinés et ne soient pas détournés de leur affectation.

Le renouvellement des permis de circuler en automobile

L'attention des titulaires de permis de circuler en automobile est appelée sur la nécessité d'établir leurs demandes de renouvellement sur des formulaires officiels, remplis de préférence à la machine à écrire. Ces demandes doivent être présentées au moins un mois avant l'échéance du permis en cours.

A l'Union régionale corporative du Nord

Nous apprenons par le « Journal officiel » que M. Jean Desmaroux est nommé gérant régional de l'Union régionale corporative du Nord. Sont nommés membres du Conseil, MM. Vandale, Coupet, Degrave, Debarge, Duprez, Fossaert, Herant, Macares, Roucoux, Dumont, Leriche, Denies, Mathieu, Dehau, Fatoux, D'Hespel, Casier, Canonne.

AVIS DU SYNDICAT PROFESSIONNEL INDEPENDANT DES REPRESENTANTS et VOYAGEURS de ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS (Affilié à la Fédération française des Syndicats de V. R. P. à Paris). — Le Conseil d'administration informe ses nombreux adhérents qu'il a réorganisé complètement son service juridique. Une permanence fonctionne chaque samedi, de 14 h. 30 à 15 h. 30, 12, place de la Gare, à Roubaix et tous renseignements sur la jurisprudence nouvelle peuvent leur être fournis gracieusement. Il est tenu à leur disposition une documentation complète sur le régime contractuel des V. R. P., le délai-congé, les indemnités de licenciement et de clientèle, congés payés, rupture abusive, résiliation des dédommitées, etc... Les isolés ont intérêt à apporter sans plus tarder leur adhésion au seul groupement vraiment représentatif de leur profession sur place.

L'accroissement des effectifs permettra de mieux prouver que les V. R. P. ont droit à une juste place dans l'organisation de la « Charte du Travail ». On s'inscrit au siège.

LILLE

Front social du travail

Les adhérents de la section de Lille du Rassemblement national populaire, appartenant aux entreprises industrielles et commerciales sont invités à assister nombreux à la réunion qui aura lieu au siège, 83, rue Nationale, à Lille, le dimanche 10, à 10 h.

Le délégué responsable du Front social du travail y fera l'exposé de cet important organisme, annexe du Rassemblement national populaire, qui intéresse les employeurs comme les salariés.

Toutes dispositions seront prises en vue de la formation de la section lilloise du Front social du travail.

NORD

Le contrôle des prix opère à Caudry

La brigade départementale du contrôle des prix vient de mettre fin aux agissements de quelques trafiquetts qui opéraient à Caudry. Mme Godefroid, domiciliée 1, impasse Pièts-Poëry, offrait en vente avec la complicité de Julien Doléau, même adresse et de la Sté Saby, 80 jaquettes à 180 fr., 300 pull overs à 450 fr., 500 pannaeux vendus avec soulte et un important mètre de crêpe de Chine, vendu à raison de 120 fr. le mètre. Mme Godefroid devait ainsi réaliser un bénéfice illicite de 192.000 fr., Doléau devait toucher, pour sa part, 125.000 fr. et une somme de 18.000 fr. devait aller à la Sté Saby.

Des procès-verbaux pour hausse illicite ont été dressés à tous et la Sté Saby sera, en outre, poursuivie pour achat sans facture de 318.000 fr. de marchandises.

D'autre part, Julia Dumont, domiciliée 1, place Pièvet à Caudry, qui, sans autorisation de commerce, avait réalisé un bénéfice illicite de 75.000 fr. sur la vente de tissus, sera poursuivie pour hausse illicite et création de commerce sans autorisation.

120.000 francs et des fausses cartes de pain sont saisis dans une boulangerie de Quiévrechain

Stéphanie Réguizki, femme Gabriel Bavay, 94, coron de l'Abattoir, à Quiévrechain, surprise alors qu'elle tentait d'exporter 32 kilos de farine, déclara aux douaniers : « C'est Mme veuve Henri Dubart, 49 ans, 212, rue Jaurès, qui me l'a confiée en me chargeant de la vendre 60 fr. le kilo et en me promettant de me donner de la farine en récompense. »

Interrogée, la personne ainsi mise en cause reconnut l'avoir achetée à la boulangerie Stashlevicz, située dans le même immeuble que son habitation.

Une perquisition dans la maison de commerce fit découvrir des cartes de pain cachées sous les lits des deux sœurs qui dirigent la boulangerie et, dans un meuble, une somme de 120.000 francs. Le tout fut saisi.

L'une des boulangères, Hélène, 19 ans, a reconnu qu'elle vendait fréquemment de la farine au prix de 35 francs le kilo et mettait dans ses enveloppes, pour combler son déficit, de faux tickets.

Un homme tombe dans un fossé et succombe de congestion, à Vicq

Vers 16 h., des jeunes ouvriers de la fosse Ouvinot, à Onnaing, près de Valenciennes, passaient le long des marais de Vicq, quand ils découvrirent le cadavre de M. Jean Claston, 45 ans, de Vieux-Condé. On suppose que le malheureux, trompé par l'obscurité, tomba dans un fossé boueux. S'en étant tiré à grand'peine, il succomba bientôt à une congestion causée par le froid.

DES CAMBRIOLEURS S'EMPARENT DE 17.000 FRANCS A LAMBERSART. — Une enquête est ouverte sur plainte de M. Robert Gillard, demeurant à Lambersart, 39, avenue Dewille, pour vol d'une somme de 17.000 fr., commis dans son habitation à une date qu'il ne peut déterminer.

PAS-DE-CALAIS

UN VOL IMPORTANT A SERVINS. — M. Marceau Roche, 40 ans, brocanteur, de Servins, s'était absenté le jour de l'an. A sa rentrée, il constata qu'un inconnu avait pénétré chez lui par effraction et avait dérobé une cassette en fer renfermant 30.000 fr. et deux livrets de caisse d'épargne.

LES DÉTOURNEMENTS DE TICKETS DE RAVITAILLEMENT DE MÉRICOURT-SOUS-LENS. — Nous avons annoncé l'arrestation du maire de Méricourt, de son adjoint et d'un certain nombre d'autres personnes sous l'inculpation de détournement de tickets de ravitaillement.

M. Sautai, juge d'instruction d'Arras, vient de mettre en liberté provisoire M. Dépres, maire de Méricourt, comme n'ayant pas profité des détournements commis et pour raison de santé, a appliqué la même mesure à M. Nowakowski.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 6 janvier 1943
Présidence de M. Lapeire

Vols. — Eugène Chuin, 62, rue de la Guinguette, à Roubaix ; Jules Lukaszovita, 143, rue des Bellons, à Wattrelos et Henri Garein, 28, rue Jean-Castel, à Wattrelos, sont prévenus d'avoir volé de concert le contenu de deux balles de laine en bottes. Six mois de prison à chacun d'eux.

Pour recel, Joseph Deleu, 52, rue Jacquard, à Roubaix, est condamné à trois mois de prison avec sursis et à une amende de 10.000 fr.

Mauvaises mœurs. — Pour s'être livré à des gestes que la morale réprouve, Albert Vanaerde, ayant demeuré 136, rue Nationale, à Tourcoing, se voit infliger une peine de 18 mois de prison.

COUR D'ASSISES DU NORD

Voici le rôle de la prochaine session de la Cour d'Assises du Nord :

Lundi 18 : Ernest Dassonneville et sa femme, née Jeanne Sclosse, coups à un enfant à Tourcoing.

Mardi 19 : Désiré Castelain, coups à Lille.

Mercredi 20 : Léopold Lefebvre, assassinat à Lille.

Jeudi 21 : Arthur Beauvais, tentative de vol qualifié à Maubeuge.

Vendredi 22 : Valère Van Ess, assassinat à Halluin.

Samedi 23 : Joséphs Knieczyk, recel qualifié à Lille.

Lundi 24 : Georges Dugrain, assassinat à Lille.

Mardi 25 : Hubert Thomas, mœurs à Lille.

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Nicole Delemeule, r. des Anges, 81. — Francine Lepers, r. de l'Ermitage, 17. — Fernand Masurelle, r. Bernard, 118, né à la clinique maternelle de « La Fraternité », avenue Julien-Lagache, 20. — Françoise Samsoen, aven. Linné, 40.

Publications de mariages. — Auguste Lebret, homme de peine, r. Meyerbeer, 56, et Clémentine Doolaeghe, s. prof., r. de Toulouse, 27, cour Thérin, 22. — Emile Legrou, carrossier, r. du Luxembourg, 133, et Marie Welcomme, s. prof., r. de Roubaix, 101, à Tourcoing. — Pierre Minet, horticulteur, r. Philippe-Auguste, 12, et Elise George, ménagère, de Rouiles, imp. de la Briqueterie.

Décès. — Hendrik Vercampt, 76 ans, r. Watt, 29. — Francis Claeys, 2 jours, r. Molière, 33 bis, cour Debouvière, 2. — Jeanne Viger, veuve Vandenberghe, 79 ans, r. Edouard-Anseele, 287, cour Debaisieux, 3. — Joséphine Bertrand, 46 ans, r. de Flandre, 146. — Hélène Warnaise, veuve Foucart, 62 ans, r. des Filatures, 1, cour Scotet, 1.

CROIX. — Décès. — Jean-Baptiste Delannoy, 81 ans, boulevard Emile-Zola, 18. — Jérôme Vergison, 83 ans, rue Jean-Jaurès, 95.

TOURCOING. — Naissances. — Monique Rogé, r. Aristide-Briand, 13, née r. Nationale, 138. — Micheline Prévots, r. des 3-Pierres, cour Vanasche, 4, née r. Nationale, 138. — Michèle Nachtergaele, r. Maséna, 66, née r. Nationale, 138. — Michel Suys, r. Pierre-Corneille, 7.

Publications de mariages. — Emile Legrou, carrossier, à Roubaix, et Marie Welcomme, s. prof., r. de Roubaix, 101. — Jean Gadenne, employé aux chemins de fer, r. du Bois, 104, et Aurore Prouvost, soigneuse, r. de Dunkerque, 54. — Jacques Janssens, bonnetier, r. de la Croix-Rouge, 98, et Adrienne Vanecke, doubleuse, r. du Virolois, c. Hespel, 3.

Décès. — Achille Vandebrouck, 90 ans, s. prof., r. Augereau, 57. — Denise Vandembulcke, 8 mois, r. du Luxembourg, 26. — Dominique Kierbulck, 71 ans, s. prof., r. de Lille, 121. — Gustave Reynaert, 68 ans, journalier, r. de la Marlière, 8.

HALLUIN. — Décès. — Joseph Masselies, 79 ans, s.p., rue Française, 38.

ROUBAIX

Deux jeunes employés auxiliaires de la salle Watremez volaient des feuilles de pain et de denrées

Ils sont arrêtés par la sûreté à la suite d'une conversation édifiante surprise en tramway

Les inculpés quittent le poste de police pour être conduits au parquet de Lille.

Deux inspecteurs de la sûreté se trouvaient l'autre jour sur la plate-forme d'un tramway. Et ils avaient pour voisins deux jeunes gens qui avaient entamé une conversation animée... et édifiante.

— Ce serait malheureux, disait l'un, d'être attaché au service de ravitaillement et de manquer de quelque chose. Et toi ?

— Moi ! disait l'autre, tu penses si je me gêne. Je te prie de croire que, chez moi, on ne manque pas de tickets.

Bien entendu, cette conversation ne tomba pas dans l'oreille... de deux sourds ! Discrètement, les deux jeunes gens furent pris en filature et, peu après, les policiers avaient pu établir qu'il s'agissait d'Albert Volcke, 21 ans, 114, rue Rubens, appartement 7, et de Gilbert Vergison 21 ans, appartement 6, tous deux employés auxiliaires à la salle Watremez depuis six mois.

Une perquisition opérée aussitôt à leurs domiciles respectifs amena la découverte, chez Volcke, de 18 cartes d'alimentation établies à des noms différents ; 7 feuilles de pain et 5 feuilles de points-textiles, le tout caché... dans la chasse d'eau des w.-c., préalablement vidée de son eau, et, chez Vergison, 5 cartes d'habillement, une carte de travailleur lourds et 19 feuillets de points-textiles.

Le service des cartes en double

Les deux jeunes gens, conduits à la sûreté, ne tardèrent pas à avouer. Ils déclarèrent que, chargés de dépister les cartes établies en double, ils en glissaient, de temps à autre une dans leur poche, ce qui leur permettait de percevoir les feuilles de rationnement y afférentes. Cela, sans aucun préjudice pour le véritable titulaire, puisque la carte était établie en double exemplaire.

Les feuilles de tickets, Volcke les remettait à sa mère qui avait déjà vendu deux feuilles de pain à son frère et une autre à une Belge inconnue. De plus, elle avait remis 16 feuilles de « denrées diverses » à son épicière, Mme Danaé Van Hoy, 50 ans, 120, rue Jules-Guesde, à charge pour elle bien entendu, de lui livrer la marchandise correspondante, moyennant une honnête compensation.

Cette épicière, à son tour, s'était mise en rapport avec une bouchère, Mme Marguerite Benie, 33 ans, 157, rue Jules-Guesde, qui devait honorer les tickets de viande. Celle-ci était de bonne foi.

Quant à Vergison, il déclare aussi avoir remis les feuilles volées à sa mère. Mais celle-ci nie énergiquement et assure avoir tout ignoré du trafic de son fils.

En conclusion, Albert Volcke et Gilbert Vergison ont été arrêtés pour vol au préjudice du ravitaillement général, vol dont leurs mères et l'épicière Danaé Van Hoy qui seront poursuivies pour complicité et recel.

Quant à la bouchère, Mme Benie, dont la bonne foi a été reconnue, elle a fait néanmoins l'objet d'un procès-verbal pour infraction à la loi sur le rationnement.

VENDREDI 8 JANVIER :

Aujourd'hui : Saint Lucien ; demain, saint Julien.

Soleil : Lever 8 h. 45 ; couch. 17 h. 9.

Lune : Dernier quartier le 13.

C. d'Epargne : 9 h. 12 h., 14 h. 17 h.

Consultation de nourrissons : De 16 à 17 h., local de la Goutte de lait.

Goutte de lait : De 11 à 12 h.

Deux arrestations sur le marché noir du cuir

Les inspecteurs du service de contrôle économique ont dressé des procès-verbaux à Henri Duval, cabaretier, rue Daubenton et à Edouard Delcy, 20, boulevard de Metz, pour hausse illicite sur la vente du cuir. Tous deux avaient réalisé, le premier 155.390 fr. et le second 165.590 fr. de bénéfices illicites. Ils ont été déférés au parquet.

UN ENTREPRENEUR EST VICTIME D'UN VOL A LILLE. — M. Robert Waquier, entrepreneur de travaux publics, 313, rue de Lannoy, a porté plainte pour vol de deux paires de bottes en caoutchouc, d'un décamètre en acier, d'un niveau d'eau et d'une pelote de ficelle, commis entre le 31 décembre et le 4 janvier, dans un baraquement situé près de la gare Vauban, à Lille.

COMBUSTIBLE A BON MARCHE. — Deux ménagères, Mmes Marcel Vandeckerkove, née Rosa Vandekerkove, 31 ans, rue de la Chaussée, 53, cour Sailly, 6, et Alfred Thie aut, née Germaine Vandekerkove, 20 ans, en garni, 61, rue des Anges, ainsi qu'une bébé, âgée de 17 ans, ont été surprises par la police alors qu'elles dérobaient du charbon à la gare annexe rue de Menin. Arrêtées, elles ont été déférées au parquet.

TOUJOURS LES VELOS. — Un représentant, M. Pierre Carette, 42 ans, domicilié 3, rue du Progrès, à Lys, avait déposé sa bicyclette à la porte de la maison Joseph, rue Edouard-Anseele, 19. Un voleur passa.

— Dans le couloir de la « Charmoterie alsacienne », 61, rue de Lannoy, un boucher-charcutier, M. Aurèle Callens, 42 ans, domicilié 57, rue du Collège, avait déposé son vélo qui disparut.

DANS LA BROUETTE. — Un terrassier, M. Charles Hendrick, âgé de 58 ans, demeurant rue de la Vigne, cour Ghesquière, 12, travaillant place Carnot, avait, mercredi matin, déposé ses bottines dans sa brouette. Elles ont disparu.

ACTES DE MAUVAIS GRE. — M. Alphonse Dupréez, 59 ans, propriétaire, demeurant 90, boulevard de Belfort, a déposé une plainte au commissariat du 5me arrondissement pour vol de dix barres en bois, à la balustrade... du deuxième étage de son habitation. En outre, le jet d'une brique a brisé une vitre de sa porte de cuisine.

TRANSPORTS ILLICITES. — La police a saisi hier en ville un total de 103 kilos de blé sur quatorze personnes, 2 kilos 700 de beurre et 17 kilos de haricots.

VOL A L'USINE. — A la sortie de la filature de laine où ils travaillent, le concierge a surpris un rattacheur, Octave De Bels, 46 ans, rue Rémy-Cooghe, cour Desrousseaux, 31, et un bâcleur de 17 ans, qui étaient porteurs de plusieurs bobines de laine et fibrane. Conduits devant M. le commissaire du 4me arrondissement, ils ont été déférés au parquet de Lille.

LES REFUGIES ET REPLIES affiliés à l'Union des sinistrés, sont priés de retirer leur carte d'adhérent le plus tôt possible à la permanence, 41, rue Pierre-Motte, à Roubaix, entre 16 et 18 heures. Ceux qui ne sont pas encore affiliés sont priés de se faire inscrire.

SECRETARIAT SOCIAL DES BELGES. — Nous apprenons la mort de M. Gervais Van Ackere, rue de Blanchemaille, décédé mardi, dans sa cinquantième année. Le défunt était membre de la délégation de la Croix-Rouge et du Secours d'hiver belges et administrateur de la société « La Colonie belge de Roubaix ». Les groupements belges de Roubaix et environs sont invités à assister à ses funérailles, vendredi, à 9 h., en l'église Notre-Dame. Réunion à l'église.

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS. — Dimanche prochain 10, à 10 h. 45, rendez-vous à la porte du cimetière de Tourcoing (Pont-de-Neuville), pour aller déposer une gerbe sur la tombe du regretté Louis Couvreur, membre fondateur de la société.

CROIX

LES BUREAUX DU SECOURS NATIONAL, 139, boulevard Zola, sont ouverts tous les jours, sauf les mardi et samedi matin de chaque semaine, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. L'assistante sociale reçoit tous les matins et les lundis et jeudis, de 14 à 17 h.

IL FAUT PURGER SA PEINE. — La gendarmerie a arrêté Charles Lévêque, 29 ans, 34, rue de Lille, en vertu d'un extrait de jugement émanant de la Cour d'appel de Douai. Il avait été condamné à quatre mois de prison.

CHORALE SAINTE-CECILE. — Les sociétaires sont invités à assister aux funérailles de M. l'abbé Delannoy, vendredi, à 10 h. 30, en l'église Saint-Martin.

WASQUEHAL

Un cambriolage rue Jean-Bart

M. Léon Coqu fils, négociant en vins, 18, rue Jean-Bart, a porté plainte au commissariat de police pour un vol commis le 1er janvier, vers 16 h. Des malfaiteurs s'introduisirent dans les dépendances de son habitation en escaladant un mur de derrière. Ils firent main basse sur une vingtaine de bouteilles de vin et emportèrent aussi un bocal contenant du beurre. Ils soutirèrent aussi du vin d'un fût dont ils laissèrent le robinet à demi ouvert.

Le montant de ce vol se monte à 2.000 fr. environ et la police qui retrouva une bouteille de vin, ainsi que le bocal de beurre sur la toiture d'une maison voisine, poursuit son enquête en vue d'identifier les auteurs de ce méfait.

ACCIDENT DE ROULAGE. — Occupé dans le hall d'expédition du « Lainital français », rue du Molinel, M. Pierre Verpoort, 20 ans, demeurant 181, rue des Villas, a heurté un camion au cours d'un chargement. Blessé au coude gauche, il a reçu des soins de M. le docteur Platel.

TRANSPORT ILLICITE DE VIANDE. — La police a surpris un cycliste, M. Léopold Wittezaelle, demeurant 130, rue de Roubaix, à Mouscron, qui transportait irrégulièrement 10 kilos environ de viande. Procès-verbal et saisie.

LES COMMANDES DE CHARBON AU CAPREAU. — Pour le secteur du Capreau, inscription de janvier à la salle des fêtes, rue Clément-Béthune : Vendredi 8, pour le secteur n° 6, rue de Tourcoing, quai des canotiers, rue de la Scierie, rue Jacquart, sentier des Briques, rues des Fleurs, Arist.-Briand, sentier du canal, cité de la Renaissance, rues de Colmar, Alexandre-Dubois, Mulhouse, Champs, Clém.-Béthune, Clémentine-Durieux et sentier de l'Allumette.

Samedi 9, pour le secteur n° 7 : route de Tourcoing, rue Charles-Delescluse, le Cartelot, avenue de la Marne, impasse du Flomeux, rues du Molinel, Mouvaux, Triez (Centre et Capreau), usi des Alliés, rues Rosa-Bonheur, Lamartine, avenue Lyautey, rue Carpeaux, cour Lepers, rues Cocheteux, La Fontaine, Philippe-le-Bon, Fauveuil, Testelin, Eugène-Guillaume, Voltaire au delà du Pont-du-Triez et Watteau.

AMICALE DES VIEUX TRAVAILLEURS. — Permanence au siège, 8, rue des Villas, tous les jours, de 18 h. 30 à 19 h., et le dimanche, de 10 h. 30 à midi, pour l'obtention de la retraite.

LES SOUPES POPULAIRES. — Remise des tickets pour la semaine du 11 au 16 : pour le Centre, salle des fêtes, rue J.-Macé, samedi, de 8 h. 30 à 11 h. 30, au lieu de l'après-midi.

BAINS-DOUCHES. — Ouverts samedi, de 8 h. à midi et de 14 à 18 h.

HARMONIE « LA JEUNE FRANCE ». — Cours de solfège et d'instruments dimanche 10, de 10 h. 30 à midi, 8, rue Pasteur.

A LA CAISSE « LA FAMILLE ». — Au Centre, le secrétariat, 18, rue Victor-Hugo, sera ouvert samedi, de 14 à 15 h., pour le paiement des prestations. Au Capreau, la permanence, 1, rue de Roubaix, fonctionnera dans le même but, dimanche, de 9 à 10 h.

MUTILES ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Dimanche 10, de 10 h. à 12 h. 30, permanence pour les mutilés de Croix, Wasquehal et Flers, au siège, 47, rue de Maubeuge, à Croix. Rajustement des pensions d'accident de travail et renseignements divers.

BUREAU DE CHOMAGE ET DU SECOURS NATIONAL (17, rue Carnot). — Ouvert au public tous les jours, de 9 h. à midi et de 14 à 17 h. Fermé le samedi après-midi.

JARDINS POPULAIRES DE ROUBAIX (groupe pâture Gros). — Perception des cotisations samedi 9, de 14 à 17 h., à la salle des fêtes, rue Jean-Macé.

BUREAU DE PERCEPTION (165 bis, Grande-Rue, à Roubaix). — Ouvert au public, demain vendredi, de 9 h. à midi et de 14 à 16 h., et samedi, de 9 h. à midi.

CONSULTATIONS PRENATALES. — Samedi, de 14 à 16 h., à la maternité municipale.

A LA FAMILLE DU PRISONNIER. — Pour le Capreau et la Planche-aux-Rires, permanence samedi, de 16 h. 30 à 17 h. 30, salle des soupes populaires, rue Rosa-Bonheur.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET LICENCES. — Perception de la taxe du quatrième trimestre 1942 et pour les redevables payant mensuellement à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, demain vendredi, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 16 h.

SOCIETE D'HORTICULTURE DES JARDINS POPULAIRES DE FRANCE. — Permanence au siège, 40, rue Lamartine, dimanches 10 et 17, pour la perception des cotisations donnant droit à l'achat de graines assorties contre remise du ticket 56 de la carte de jardinage, délivrée sur demande par les mairies. La cotisation est fixée à 6 fr. Pour le Centre, se présenter chez M. Duprêelle, place Fénelon. Se munir de la carte 1942 pour apposition du reçu correspondant.

A L'HARMONIE J.-B.-LEFERS. — Ce jeudi, à 18 h., cours d'instruments et d'ensemble, 19, rue Jean-Macé. Demain vendredi, à 18 h., cours de solfège.

FANFARE DES ACCORDEONISTES WASQUEHALIENS. — Dimanche 10, à 10 h., répétition générale, 6, rue Philippe-le-Bon.

CLUB DES SPORTS REUNIS. — Dimanche 10, à 13 h., au café Roelens, rendez-vous pour aller disputer le challenge Kuhlmann à Marquette.

WATTRELOS

Des cambrioleurs s'introduisent dans une épicerie et font main basse sur 68.000 francs

Après avoir passé la soirée au cinéma, M. Gaston Verbrugge, épicier, 81, rue Pierre-Catteau, rentrait chez lui lundi vers 23 h. Quelle ne fut pas sa surprise de constater que, pendant son absence, sa maison avait reçu la visite de cambrioleurs.

Ceux-ci s'étaient introduits dans l'habitation après avoir découpé au diamant le carreau d'une fenêtre et en avoir manœuvré l'espagnolette.

Ils fouillèrent tous les meubles et se retirèrent... par la porte comme si de rien n'était, en emportant une somme de 68.000 en billets de banque, trouvée dans une mallette au premier étage, deux paires de gants, des cigares, des savonnettes, des plaques de chocolat, etc.

Dès qu'il fut avisé de ce cambriolage, M. Veevaert, commissaire de police, se rendit sur les lieux.

Le 19me colis des prisonniers

La remise des étiquettes pour l'envoi du 19me colis aux prisonniers se fera au pavillon des vieux ménages, de 14 h. à 17 h. : mardi 12, n°s 1 à 200 ; mercredi 13, 201 à 400 ; jeudi 14, 401 à 600 ; vendredi 15, 601 à 750 ; mardi 19, 751 à 900 ; mercredi 20, 901 à 1.050 ; jeudi 21, 1.051 à 1.200 ; vendredi 22, 1.200 à la fin.

Les familles qui ne se présenteront pas au jour indiqué ne seront pas servies.

En cas d'empêchement, les intéressées peuvent se faire représenter par une autre personne, pourvu que celle-ci soit munie de la carte de colis, de l'étiquette-adresse et de la somme de 65 fr., coût du colis qui se compose des denrées suivantes : 1 livre de chocolat, 1 livre de sucre en morceaux, 1 paquet de « pain de guerre », 1 paquet de « petits déjeuners », 1 paquet de pâtes, 1 paquet de Maggi, 2 paquets de café, 1 barre de pain d'épice, 2 boîtes de sardines, 1 fromage, 1 savonnette, 1 savon à barbe, 1 paquet de tabac, 2 paquets de cigarettes.

La boîte étant entièrement remplie, en raison de l'importance du colis, les familles qui apporteront des denrées ou objets d'un volume trop grand pour y être insérés, auront à verser un supplément de 5 fr. pour un deuxième emballage.

Le comité prie les familles de bien vouloir remplir elles-mêmes l'étiquette-adresse.

POUR LES PRISONNIERS (Sapin-Vert). — Les premiers jeux de cartes organisés dans le quartier ont obtenu un plein succès. Les 9, 10 et 11 janvier, c'est chez Mme Ve Chasseresux, débit de tabac, rue du Mont-à-Leux, 31, qu'aura lieu le prochain tour.

Dans tous les cafés, continuation du jeu de « 1 sou par point inconnu » (nombreux lots).

Les billets de tombola sont toujours en vente chez tous les commerçants du quartier.

JARDINS POPULAIRES DE ROUBAIX (groupes Commandant-Boesut A.B.C. et Labbe). — Distribution de plants de pommes de terre, le samedi 9, chez Vigin, 283, rue Faidherbe à Wattrelos. 20 kgs. Se munir de sacs et de monnaie.

CHORALE SAINTE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS. — Ce jeudi, pas de répétition. A 19 h., réunion de la commission, chez M. Bedilon.

LYS

UNE MATINEE RECREATIVE POUR LES ENFANTS DES PRISONNIERS. — Dimanche 10, à 15 h., dans la salle municipale des fêtes, rue Jeanne-d'Arc, aura lieu une matinée organisée par le Comité d'entr'aide vet la Famille du prisonnier, à l'occasion de l'Arbre de Noël des enfants des prisonniers, l'orchestre du comité et l'ensemble Stellia assureront la partie récréative. Une distribution de friandises et de cadeaux sera faite aux enfants. La carte d'invitation sera exigée à l'entrée de la salle.

HEM

Après la séance récréative offerte par le Secours national aux enfants des écoles

Cette petite fête, bien que tout intime, a revêtu un éclat tout particulier. Plus d'une heure durant, les enfants purent applaudir aux facéties de clowns : « Les quatre frères Gery-Gerys ».

M. Vandenbruwaene, représentant local du Secours national, prit la parole pour remercier M. le maire, le Conseil municipal, les représentants du Comité d'entr'aide de la ville, ceux des prisonniers libérés, etc... mais plus spécialement ceux des directrices et directeurs d'écoles qui avaient répondu à son appel en voulant bien accompagner eux-mêmes ou faire accompagner les enfants de leur école.

Il parla longuement aux enfants, les conseilla sagement et leur demanda surtout de remplir tout leur devoir d'écolier, ce qui leur permettra d'aider à refaire une France plus belle.

Cette petite fête se termina par une distribution de coquilles.

Naissances et décès en 1942

Au cours de l'année 1942, le service de l'état civil a enregistré 53 naissances, 61 décès et 61 mariages.

— Service des médecins pendant l'année 1943. — Pendant l'année 1943, le service des consultations des nourrissons sera assuré par M. le docteur Leborgne ; celui des visites sanitaires de écoles, par M. le docteur Trinquet. Les constatations des décès seront faites par M. le docteur Lepiat.

TOURCOING

VENDREDI 8 JANVIER :

Hôtel de ville : 9 à 12 h., 14 à 17 h.
Caisse d'épargne : fermée.
Biblioth. communale : 14 à 17 h. 30.
Biblioth. populaire : 9 à 11 h. 30.
B.bl. catholique : 9 h. 30 à 10 h. 30.
Consulat belge : 9 à 12 h.
Famille du soldat : 9 h. à 11 h. 30, 14 à 17 h.
Maison de la Famille : 9 à 12 h., 14 à 17 h.
Service médical de nuit : docteur Fournet, 2, avenue Masurel. Tél. 5.77.
Police-Secours : tél. 450.
Maison du prisonnier : 15 à 19 h.

La statistique de l'état civil

Bien que déficitaire, le nombre des naissances marque une légère hausse sur celui des décès, comparativement aux années antérieures

Le service de l'état civil publie la statistique de l'année 1942. A première vue, il semble que cette année ait été meilleure que les précédentes, car, si le nombre des naissances, comme celui des mariages, est en légère hausse, celui des décès, par contre, est en régression.

Pour permettre à nos lecteurs de se faire une idée approximative de la situation, nous mettons sous leurs yeux les chiffres des années 1938 à 1942.

	1938	1939	1940	1941	1942
Naissances	1.056	1.182	962	639	902
Mariages	504	431	291	409	520
Décès	1.172	1.255	1.335	1.365	1.199

Il n'empêche que le nombre de naissances est inférieur à celui des décès et que le péril demeure toujours aussi grand qu'hier, car comment peut-on songer un instant à relever le pays de ses ruines et lui rendre sa prospérité d'antan, avec une population sans cesse en décroissance. On peut le constater par les chiffres que nous donnons ci-dessus, les naissances sont inférieures d'un quart au nombre des décès. Il est évident que nous ne pouvons pas, dans les circonstances présentes établir une statistique absolument exacte. Trop de nos compatriotes sont encore dispersés aux quatre coins de l'Europe ; ce ne sera donc que dans la paix que nous pourrons faire une comparaison avec le passé. Cependant, soulignons-le comme un heureux présage, la différence entre le nombre des naissances et celui des décès est en régression et le coefficient se trouve nettement amélioré. La sage politique pratiquée par notre vénérable actuel, le développement croissant des œuvres familiales, la protection accordée à la famille et à l'enfance, auront sans doute, quelque jour, leur plein effet.

Service médical de nuit et des dimanches

Il a été constaté que des personnes qui avaient besoin des services d'un docteur le dimanche ou la nuit, entre 21 h. et 7 h., faisaient appel directement au concours du médecin de garde. Il est rappelé à ce sujet qu'il y a lieu d'abord d'appeler le médecin de famille habituel : ce n'est que lorsque celui-ci est absent ou dans l'impossibilité de se déplacer qu'il faut avoir recours au médecin de garde.

UNE SAISIE DANS UN CAFE. — Au cours d'une perquisition au domicile de Mme Denise Vanmerhaeghe, cafetière, 61, rue de Gand, la police a saisi 233 bobines de coton écru, une coupe de tissu de 3 m. 40 et 12 kilos de tabac belge.

ASSOCIATION DES MEDAILLES DU TRAVAIL. — Samedi 9, de 14 h. 30 à 16 h. 30, café Charles Duquesnoy, 9, place de la République, dernière permanence pour l'Arbre de Noël ; paiement des allocations patronales.

ASSOCIATION FEMININE DES MEDAILLEES DU TRAVAIL. — Samedi 9, permanence au siège, 9, place de la République, de 14 à 17 h., par la secrétaire-trésorière. Paiement des cotisations. Inscription des nouvelles sociétaires.

U.N.C. — Mutuelle retraite. — Versements pour le 1er trimestre 1943 reçus jusqu'au samedi 9, à 17 h.

U.N.C. — Groupe des A.C. du Sacré-Cœur. — Dimanche 10, de 10 à 12 h., au siège, 47 rue du Fresnoy, distribution des cadeaux de Noël aux enfants des anciens combattants et des jeunes de l'U.N.C. qui se sont fait inscrire.

MOUVAUX

LE NOEL DES PETITS ENFANTS. — Une distribution de friandises sera faite aux enfants de 0 à 8 ans qui ne fréquentent pas les écoles et dont les noms ont été donnés à la mairie, lors des inscriptions pour la Saint-Nicolas. Prière de s'adresser lundi 11 et mardi 12, à la mairie, salle du comité d'entr'aide.

MARCQ-EN-BARŒUL

ANCIENS COMBATTANTS DE ROUGES-BARRES ET DU CROISE-LAROCHE. — Les membres sont priés d'assister aux funérailles de M. Léon Wypelier, vendredi 8, à 9 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur, au Croisé-Laroche. Assemblée à 9 h. 15, à la maison mortuaire, 172, rue de la Pilaterie.

HALLUIN

EBOUAGE. — Enlèvement des ordures ménagères dans le secteur de la gare, vendredi, à partir de 8 h.

COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Permanence vendredi, de 10 à 12 h. et de 16 à 18 h., au local, 54, rue Gustave-Desmettre.

A L'AMICALE DES EMPLOYEES, CONTREDAMES ET SURVEILLANTES. — La permanence qui devait avoir lieu le deuxième dimanche de janvier est reportée au premier dimanche de février.

RONCQ

LE PERCEPTEUR se tiendra à la disposition des habitants dans une salle de la mairie, le lundi 11, de 9 h. à 11 h. 30, pour procéder aux recouvrements des impôts. Il palera les trop-perçus sur contribution nationale extraordinaire. Les bénéficiaires devront se présenter avec l'avis de dégrèvement et la carte d'identité. Ceux qui ne pourront se déplacer seront payés ultérieurement par mandat-carte.

LINSELLES

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Vendredi 8, à la mairie, de 9 à 12 h. et de 14 à 15 h. 30.

CONSULTATION DE NOURRISSONS par M. le docteur Godin, vendredi, à la maternité de la rue Pasteur.

UN VALET DE FERME VOLAIT SON PATRON. — Le fils de M. Pierre Couvreur, cultivateur, route de Bondues, découvrait, l'autre jour, soigneusement camouflé sous quelques bottes de paille, dans un hangar de la ferme, un sac de 50 kilos de pommes de terre. Il en avisa son père, qui alerta la gendarmerie, et les soupçons des enquêteurs ne tardèrent pas à se porter sur un valet de ferme, au service de M. Couvreur depuis six mois : Joseph Lecluse, 19 ans, demeurant route de Wambrechies. L'ouvrier reconnut que le sac en question avait, en effet, été caché par lui et qu'il avait l'intention de l'enlever au moment opportun.

Mais poussant plus avant leur interrogatoire, les gendarmes parv